

---

Objet : Conseil ED SPI

Date : Jeudi 25 février 2021, 10h00-12h30  
(en visioconférence, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19)

Présents : Jean-Luc Battaglia, Brigitte Bordes, Henri Bertin, Jérôme Cayssol, Vincent Cecchini, Yann Deval, Audrey Giremus, Franck Gobet, Francis Hardouin, Delphine Lacanette, Jean-Luc Lachaud, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Philippe Tamarat, Thierry Toupance, Mariann Touzac, Valérie Vigneras.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Jean-Christophe Batsale, Jean-Luc Battaglia, Sandra Beauvarlet, Nadine Couture, Emmanuel Di Folco, Nathalie Labat, Bertrand Laine, Maxime Lavaud, Jean-Luc Pozzo, Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Thierry Toupance, Aloïs Würger.

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés à ce conseil.

Les rapporteurs des demandes HDR et ADT étaient invités à la première partie de ce conseil.

---

### **1. Analyse des demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR et à l'ADT.**

Sept candidats avaient été préalablement reçus par le directeur de l'école doctorale et ont présenté des dossiers pour lesquels des rapports internes ont été sollicités.

Les rapporteurs présents font état des dossiers, ou le rapport est lu par le directeur de l'école doctorale en cas d'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale transmet toutes ces demandes avec un avis très favorable.

Ces demandes seront présentées au Conseil ACadémique Restreint du 19 mars 2021.

### **2. China Scholarship Council.**

Treize sujets ont été déposés sur ADUM et présélectionnés par l'ED.

Le nom du seul étudiant identifié par les laboratoires est porté dans le tableau.

Ce dossier de candidature a fait l'objet d'un avis favorable remonté auprès du collège des EDs. Le candidat a reçu un courrier d'admission conditionnelle. Il peut donc soumettre sa candidature pour le financement sur le site du CSC. Le résultat de la sélection sera publié à la fin Mai 2021.

### **3. Demande de dérogation pour encadrement temporaire de plus de 5 doctorants.**

La demande d'un enseignant-chercheur est discutée sur la base des éléments suivants :

- . Direction actuelle de 6 doctorants dont deux en dernière année (soutenance prévue fin 2021)
- . Taux d'encadrement : 215 %
- . Demande d'inscription de deux autres doctorants, suite à l'obtention de deux financements de thèse sur projet Européen (inscription de l'étudiant en 2020-2021) et ANR en 2020 (inscription de l'étudiant en 2021-2022)

Après discussion, le conseil de l'ED donne un avis favorable à cette demande de surencadrement. Néanmoins, à l'avenir, il a été décidé de solliciter l'avis d'une commission ad hoc pour traiter de demande de dérogation avec plus de réactivité et de s'assurer, au préalable, que les thèses en cours se passent dans de bonnes conditions.

### **4. Proposition de stratégie de l'ED pour l'appel "Doctorat intelligence artificielle 2021".**

Cette année, le collège des écoles doctorales de l'université de Bordeaux met en place un appel "doctorat en IA" pour la rentrée universitaire 2021-2022 ; cet appel pourra être reconduit l'année prochaine.

Il s'adresse aux directeurs et directrices de thèse (habilités) souhaitant proposer des projets de thèse sur la thématique de l'intelligence artificielle au sens large depuis les fondements jusqu'à l'application.

Entre 3 et 5 contrats doctoraux d'établissement seront cofinancés lors de cet appel via l'ANR. L'ED doit apporter le cofinancement à travers un de ses contrats doctoraux si deux sujets sont retenus.

Calendrier et procédure d'évaluation :

- Mars : pré-instruction des candidatures recevables par un comité de pilotage de l'appel, après avis de l'ED
- 7 avril 2021 : présentation des candidats sélectionnés en conseil plénier du collège des écoles doctorales

De premières discussions sont engagées pour envisager différents scénarios pour le cofinancement par l'ED qui s'appuieraient sur l'un des 12 contrats doctoraux (CD) sur "sujet" qui seront classés de 1 à 4 par les disciplines, lors du conseil du 22 Mars prochain. Lors de ce prochain conseil, nous connaissons alors les sujets déposés, ce qui permettra d'affiner la réflexion sur une stratégie de cofinancement.

## 5. Informations générales

### ➤ Formations disciplinaires

- ✓ Organisation d'une formation disciplinaire inter-ED :  
"Inversion et imagerie haute résolution" (janvier à mars 2021)  
Volume horaire : 20 heures  
Nombre d'inscrits : 20 doctorants (12 ED SPI, 3 ED MI, 4 ED SVS et 1 ED SMI)
- ✓ Un appel interne à formation disciplinaire sera reconduit au printemps 2021 pour la rentrée universitaire prochaine.

### ➤ Dates à retenir :

<b>Jeudi 11 mars</b>	Journée annuelle de l'ED SPI (en visio, via Zoom)
<b>Mars 2021</b>	Lancement du prix de thèse de l'université de Bordeaux, réservé aux docteurs ayant soutenu en 2020
<b>Samedi 17 avril</b>	Cérémonie des docteurs 2020
<b>Avril à juillet 2021</b>	Comités de suivi de thèse . avril : envoi mail aux doctorants 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années . mai à juillet : entretiens CSI
<b>28 / 29 Sept. 2021</b>	Visite comité HCERES (auditions) . dossier ED déposé en février 2021

---

Objet : Conseil ED SPI

Date : Lundi 22 mars 2021, 10H-12H

Présents : Alexia Bailleul, Brigitte Bordes, Thomas Brunet, Jérôme Cayssol, Emmanuel Di Folco, Brian Dusolle, Vincent Fortin, Franck Gobet, Francis Hardouin, Delphine Lacanette, Éric Mével, Xavier Moreau, Tosin Omoya, Fabrice Piquemal, Fabio Pistolesi, Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat (représentant Brahim Lounis), Thierry Toupance, Mariann Touzac, Dorian Vert, Valérie Vigneras, Cécile Zakri.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Jean-Luc Battaglia, Henri Bertin, Jean-Christophe Batsale, Pascal Bordé, Philippe Bouyer, Nadine Couture, Yann Deval, Audrey Giremus, Nathalie Labat, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Jean Oberlé, Jean-Luc Pozzo, Gérard Vignoles, Alois Würger.

Les directeurs d'unités et les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés.

---

### **1. Présentation des nouveaux membres du conseil de l'ED.**

Le directeur de l'ED présente 6 nouveaux membres dont 5 nouveaux représentants des doctorants (4 titulaires + 1 suppléant), élus lors de la journée de l'ED du 11 mars 2021.

### **2. Appel "Doctorat interdisciplinaire 2021".**

Le collège des EDs propose le financement de 5 à 7 contrats doctoraux (sur 36 dossiers éligibles).

L'évaluation des dossiers se fait sur la base de critères définis en collège des EDs :

- 1) Interdisciplinarité avérée entre les 2 porteurs de projets
- 2) Répartition et contribution équilibrée des 2 encadrants
- 3) Profil et formation du doctorant

Les dossiers ont été examinés par les membres du bureau. Les 12 projets reçus sont transmis avec un avis A+, A ou B. Si tous les points sont positifs alors l'avis A+ a été attribué, si un point présente une faiblesse l'avis A a été donné, sinon c'est l'avis B qui a été formulé.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

**3. Appel "Doctorat intelligence artificielle 2021".**

Le collège des EDs propose le financement de 3 à 5 contrats doctoraux (sur 24 dossiers éligibles) :  
½ financement MESRI et ½ financement ANR.

L'évaluation des dossiers, par un comité de pilotage, puis en conseil plénier du collège des EDs le 7 avril 2021, se fera sur la base de critères suivants :

- 1) Adéquation du projet avec l'intelligence artificielle et ses applications
- 2) Originalité et pertinence du projet
- 3) Profil et formation du doctorant

L'examen des sujets déposés dans le cadre de cet appel montre qu'ils relèvent bien tous des champs disciplinaires de l'ED SPI.

Les 8 projets reçus sont transmis sans classement au collège des EDs.

**4. Appel "Contrat doctoral UBx sur sujet - ED SPI".**

Lors du conseil du 14 décembre 2020, il a été proposé qu'un premier contingent de douze contrats doctoraux (CD) serait attribué en mars.

Les candidatures pour les contrats doctoraux sur sujet sont analysées.

Les six contrats doctoraux restants seront attribués lors d'un second contingent sur la base du « mérite de l'étudiant » à la fin du mois de Juin après les résultats des formations Master.

Les résultats seront communiqués auprès des porteurs de projets après le retour de l'appel IA 2021. L'ED SPI sera amenée à s'appuyer sur un de ses contrats si 2 sujets IA venaient à être sélectionnés. Dans ce cas, une réunion du conseil serait alors organisée la semaine du 15 avril 2021 pour poser collectivement la politique de cofinancement.

→ **Sélection des candidats**

Les directeurs de thèse dont le sujet de thèse a été retenu par l'école doctorale (appel "Contrat doctoral UBx sur sujet - ED SPI") seront contactés par l'école doctorale, après les résultats de l'appel Doctorat Intelligence artificielle, pour les informer de l'attribution d'un CD et des démarches pour le dépôt des sujets sur ADUM et la sélection des candidats :

- dépôt du sujet de thèse sur ADUM (pour mise en ligne par l'ED, après avis du directeur de laboratoire).

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

- transmission à l'école doctorale d'un descriptif du processus de sélection des candidats pour leur thèse, nombre de candidats, classement, raisons du choix final de la personne retenue.

Le dossier de candidature devra être déposé sur ADUM avec les pièces justificatives suivantes :

- curriculum vitae avec résultats académiques (2 pages maximum).
- une lettre de motivation.
- une ou deux lettres de recommandation pour un étudiant extérieur à UBx.
- une attestation du dernier diplôme obtenu.
- un relevé de notes des Masters 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années.

Les candidatures reçues pourront être examinées et validées lors du prochain Conseil de l'école doctorale qui devrait avoir lieu fin mai (*date précisée ultérieurement*).

**5. Informations générales.**

✓ Appel CSC (China Scholarship Council) :

Pour rappel une seule candidature a été remontée. Nous avons cependant appris l'avis défavorable du HFSD (Haut Fonctionnaire Sécurité Défense) pour la demande d'accès en ZRR de ce candidat (*notification du 12 mars 2021*).

✓ Journée ED SPI - bilan :

La journée de l'ED SPI s'est tenue en version Zoom le Jeudi 11 Mars dernier. Sept intervenants ont donné des conseils sur les débouchés après thèse ainsi que des retours d'expériences post-doctorales ou de création d'entreprise. Huit doctorants en deuxième année ont présenté leurs travaux de thèse.

L'événement a fait l'objet d'une forte participation avec près de 290 personnes connectées sur la journée.

✓ Dispositif d'aide pour les doctorants :

L'université a lancé auprès de ses structures un appel à soutien financier pour renforcer le dispositif de consultations en santé mentale proposées à l'ensemble des étudiants (Licence, Master, Doctorat). Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site : [www.sante-etudiants-bdx.fr](http://www.sante-etudiants-bdx.fr) Pour information, le coût d'une journée de vacation de psychologue est de 162 euros.

Une proposition de contribution de l'ED SPI à hauteur de 3 240 euros (20 journées de vacations) pour participer à "l'effort collectif" est validée par le conseil. Cette somme représente ≈ 10 % du budget de l'ED.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

✓ Lancement d'un appel à soutien mobilité internationale :

Cet appel sera lancé en juin, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

✓ Lancement d'un appel pour des formations disciplinaires de l'ED SPI :

Comme en 2019, l'ED SPI a lancé le 15 mars un appel interne auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs pour diversifier son offre de formations disciplinaires auprès de ses doctorants. Les propositions sont à nous envoyer, au plus tard le 3 Mai 2021. Elles devront contenir un descriptif sommaire du thème, du volume horaire et des modalités de déroulement de la formation. Les propositions seront discutées en bureau et conseil ED en Mai, pour mise en place à la rentrée 2021/2022.

✓ Lancement d'un appel à candidatures "Nouvelle direction ED SPI - janvier 2022" :

Le directeur de l'ED ne souhaitant pas renouveler son mandat pour le prochain contrat quinquennal, l'ED va lancer prochainement un appel à candidatures. Un recensement des premiers retours / intentions sera réalisé pour le conseil de Mai 2021. Les candidats/candidates présenteront leur projet pour le conseil de Juillet 2021. Les membres du conseil se prononceront par vote pour la désignation de la future direction. La prochaine équipe sera invitée au comité HCERES qui se tiendra fin Septembre 2021.

✓ Cérémonie des docteurs 2020 :

Une cérémonie est maintenue à distance le 17 Avril 2021 à partir de 15 heures, animée depuis l'Agora (Haut-Carré).

La cérémonie sera retransmise à travers deux « lives », l'un pour les docteurs 2020, l'autre pour les familles et amis.

✓ Comité de suivi individuel :

Le conseil de l'ED valide le calendrier des entretiens avec les doctorants en deux vagues:

- . envoi d'un message aux doctorants en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : Fin Avril 2021
- . entretiens du comité de suivi individuel : Du 31 Mai au 2 Juillet 2021

Seuls les doctorants de 3<sup>ème</sup> année qui ne seront pas en mesure de soutenir leur thèse avant la fin de l'année civile seront concernés par le comité de suivi individuel à partir du mois de septembre afin que l'ED puisse donner un avis pour une réinscription dérogatoire.

**Prochain conseil en Mai 2021.**

---

**Objet :** Conseil ED SPI (en visioconférence, suite au COVID-19)

**Date :** Jeudi 20 mai 2021, 10H - 12H30

**Présents :** Thomas Brunet, Jérôme Cayssol, Yann Deval, Emmanuel Di Folco, Brian Dusolle, Vincent Fortin, Audrey Giremus, Franck Gobet, Nathalie Labat, Xavier Moreau, Tosin Omoya, Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Mariann Touzac, Dorian Vert, Valérie Vigneras, Alois Würger.

**Invités :** Éric Martin, Frédéric Nallet, Gérard Vignoles.

**Excusés :** Alexia Bailleul, Stéphane Baste, Jean-Luc Battaglia, Henri Bertin, Brigitte Bordes, Francis Hardouin, Delphine Lacanette, Jean-Luc Lachaud, Brahim Lounis, Jean Oberlé, Thierry Toupance.

**Absents :** Benoît Appert-Colin, Bertrand Laine, Jean-Luc Pozzo

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés à ce conseil.

---

### **1. Analyse des demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR.**

Neuf candidats avaient été préalablement reçus par le directeur de l'école doctorale et ont présenté des dossiers pour lesquels des rapports internes ont été sollicités.

Les rapporteurs présents font état des dossiers, ou le rapport est lu par le directeur de l'école doctorale en cas d'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale transmet toutes ces demandes avec un avis très favorable.

Ces demandes seront présentées au Conseil ACadémique Restreint du 24 juin 2021.

### **2. Bilan des appels à projets.**

#### **➤ Appel "Doctorat interdisciplinaire 2021"**

Le collège des EDs propose le financement de 6 contrats doctoraux (pour 36 dossiers éligibles). Pour rappel, l'ED SPI avait transmis 12 dossiers avec un avis A+, A ou B, suite au conseil du 22 mars dernier.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

Le collège des écoles doctorales a fait examiner les dossiers par deux rapporteurs. Les moyennes des notes obtenues mises en regard des avis formulés par les deux écoles doctorales porteuses du projet ont permis d'établir un classement des dossiers.

Deux projets pour lesquels l'ED avait donné un avis A+ ont été retenus. Néanmoins, les candidats retenus seront inscrits dans l'ED partenaire qui était en première position (porteur de projet).

➤ **Appel "Doctorat intelligence artificielle 2021"**

Le collège des EDs propose le co-financement de 5 à 8 contrats doctoraux (sur 24 dossiers éligibles) : ½ financement MESRI et ½ financement ANR. Pour rappel, le conseil de l'ED du 22 mars dernier avait transmis les 8 projets reçus, sans classement.

Trois projets de l'ED SPI (+ un sur liste complémentaire) ont été retenus par le COPIL IA.

**3. Présentation des candidats sur contrats doctoraux UBx.**

➤ **Appel "Contrat doctoral UBx - ED SPI"**

Lors du conseil de l'ED du 22 mars dernier, 12 contrats doctoraux (sur un total de 18) ont été alloués sur "sujet".

Les cinq candidatures déjà reçues sont validées par le conseil de l'ED, sous réserve de l'obtention d'un diplôme conférant le grade de Master pour ceux non encore diplômés.

**4. Formations disciplinaires 2021/2022.**

Pour rappel, l'ED SPI avait lancé le 15 mars dernier un appel à proposition de formations disciplinaires pour l'année universitaire 2021/2022.

Un projet de formation a été remonté à l'ED SPI :

- « Fabrication additive – initiation à l'impression 3D »

Cette formation, sur 3 journées à l'IUT de Bordeaux, se présentera sous forme d'un jeu sérieux, avec 4 équipes de 4. Elle fera intervenir un enseignant spécialiste (en plus de l'enseignant référent en méthodologie de conception pour la fabrication additive) en usinage pour apporter une expertise sur le processus de fabrication.

Deux machines et des accessoires seront mis à disposition afin d'appréhender différentes technologies (filament, poudres).

Une participation financière sera demandée pour la matière première afin de générer les outils de formation (80 €/session), ainsi que 3 abonnements de 19 €/an afin d'avoir accès à des outils de modélisation 3D.

L'ED SPI va se rapprocher du porteur de ce projet pour proposer cette formation à la rentrée prochaine.

Par ailleurs une formation sur les systèmes intelligents connectés et sciences des données est proposé par le *Graduate programs : numerics*

Le format de cette formation, qui ne relève pas l'appel précédent est présenté par Sylvie Renaud.

Les doctorants pourraient participer au choix à :

- . une semaine thématique sur l'optimisation et la décision (6 – 10 Septembre)
- . une semaine thématique sur l'internet des objets (20 – 24 Septembre)
- . une série de séminaires étalés sur environ un semestre.

#### **5. Candidatures à la direction de l'ED SPI à partir de 2022.**

L'ED SPI avait lancé le 14 avril dernier un appel à candidatures pour la désignation d'un(e) Directeur (ou Directrice) pour le futur contrat concernant la période 2022-2027. Pour rappel, les candidat(e)s doivent être Professeur(e) ou équivalent et être rattaché(e)s à l'ED SPI.

L'ED SPI a reçu deux déclarations de candidature.

Les deux candidates seront invitées à présenter leur projet lors du conseil de Juillet 2021. Les membres du conseil se prononceront par vote pour la proposition de la future direction. Le procès-verbal d'élection sera transmis au collège des Ecoles Doctorales pour validation par le Président de l'Université de Bordeaux.

#### **6. Sélection d'un candidat au prix de thèse de l'université de Bordeaux.**

Quatre prix dotés d'une prime de 1 500 € récompenseront des thèses d'excellence soutenues en 2020. Chaque ED doit présélectionner un candidat. Les candidats relevant de l'ED SPI peuvent prétendre au prix « sciences et technologies » et au prix « spécial du jury international ».

Six docteurs de l'ED SPI ont candidaté pour ce prix : 3 en Lasers, matière, nanosciences ; 1 en Astrophysique, plasmas, nucléaire ; 1 en Électronique et 1 en Mécanique.

L'un d'entre eux a été retenu.

Après une audition en anglais se déroulant le 29 Juin, un jury pluridisciplinaire composé d'experts internationaux se prononcera sur le classement des candidats pour chacun des prix.

## 7. Informations générales.

### ✓ Comité de suivi individuel :

Le fonctionnement du comité de suivi de thèse proposé en 2019 est reconduit.

Le conseil de l'ED valide ces propositions et le calendrier des entretiens obligatoires avec les doctorants en deux vagues :

- . entretiens des doctorants en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année: Juin-Juillet 2021
- . entretiens des doctorants en 3<sup>ème</sup> année et plus : Octobre 2021

Comme les deux années passées, seuls les doctorants de 3<sup>ème</sup> année qui ne seront pas en mesure de soutenir leur thèse avant la fin de l'année civile seront concernés par le comité de suivi individuel à la rentrée universitaire 2021/2022 afin que l'ED puisse donner un avis pour une réinscription dérogatoire.

### ✓ Exonération des droits d'inscription

À la rentrée prochaine, l'université de Bordeaux renouvelle l'exonération des droits d'inscription pour toute thèse soutenue avant le 31 Mars 2022 **et** si le déclaratif de soutenance est déposé sur AUDM avant la fin des réinscriptions prévue le 3 Novembre 2021.

### ✓ Cérémonie de remise des diplômes de docteurs 2020

La seconde édition de remise des diplômes de doctorat 2020 de l'université qui s'est tenue en ligne le 17 avril dernier, est disponible en replay :

<https://college-doctoral.u-bordeaux.fr/Actualites/Ceremonie-des-docteurs-edition-2021>

### ✓ En juin 2021 :

Lancement appel Mission Complémentaire Enseignement
Comité de suivi doctorants en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année (rapport d'étape / entretien annuel)

**Prochain conseil : 12 juillet 2021, à 14 heures.**

- 
- Objet :** Conseil ED SPI élargi aux directeurs d'unités  
(en visioconférence et en présentiel, suite à la COVID-19)
- Date :** Lundi 12 juillet 2021, 14H-16H30
- Présents :** Henri Bertin, Brigitte Bordes, Yann Deval, Franck Gobet, Francis Hardouin, Brahim Lounis, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Tosin Omoya, Thierry Toupance, Dorian Vert, Valérie Vignerass
- Procurations :** Alexia Bailleul (*procuration à Xavier Moreau*), Thomas Brunet (*procuration à Franck Gobet*), Delphine Lacanette (*procuration à Valérie Vignerass*), Jean-Luc Lachaud (*procuration à Yann Deval*).
- Invités :** Stéphane Baste, Jean-Christophe Batsale, Jean-Luc Battaglia, Nadine Couture, Pierre Gratier (*représentant Pascal Bordé*), Emmanuel Di Folco, Audrey Giremus, Éric Mével, Fabrice Piquemal, Fabio Pistolessi, Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Mariann Touzac, Gérard Vignoles, Cécile Zakri.
- Excusés :** Jérôme Cayssol, Nathalie Labat, Aloïs Würger.
- Absent :** Benoît Appert-Colin, Philippe Bouyer, Bertrand Laine, Jean-Luc Pozzo

Le quorum est atteint avec 17 votants (13 présents + 4 procurations).

---

### **1. Présentation des candidats sur les contrat doctoraux UBx**

Les candidatures, qui ont été pré-examinées par le bureau lors de deux réunions (24 juin et 5 juillet 2021), sont présentées aux membres du Conseil pour validation.

#### **➤ Appel "Intelligence artificielle"**

2 contrats doctoraux : ½ financement MESRI et ½ financement ANR.

Le conseil de l'ED a validé les candidatures, sous réserve de l'obtention d'un diplôme conférant le grade de Master.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

➤ **Appel "Contrat doctoral UBx - ED SPI"**

Lors du conseil de l'ED du 26 février dernier, 12 contrats doctoraux (sur un total de 17) ont été alloués sur "sujet".

Toutes les candidatures récapitulées sont validées par le conseil de l'ED, sous réserve de l'obtention d'un diplôme conférant le grade de Master pour ceux non encore diplômés.

Les 5 contrats doctoraux restants ont été attribués sur la base du "mérite" de l'étudiant.

Toutes les candidatures présentées sont validées par le conseil de l'ED, sous réserve de l'obtention d'un diplôme conférant le grade de Master pour ceux non encore diplômés.

Liste complémentaire classée :

Il est convenu qu'en cas de désistement, le contrat doctoral devenu vacant reviendra à un sujet d'une liste complémentaire, validée par les membres du conseil.

**2. Points divers**

➤ **Prix de thèse Université de Bordeaux**

37 docteurs toutes disciplines confondues avaient candidaté.

◆ **Prix "Sciences et technologies" :**

Le prix a été attribué au docteur sélectionné par l'école doctorale SPI.

◆ **Prix "Spécial du jury international" :**

Le prix a été attribué au docteur sélectionné par l'école doctorale Sciences chimiques.

➤ **Mission complémentaire enseignement (MCE)**

Cette année, au 12 juillet, l'ED SPI a reçu 50 candidatures à une MCE dont : 11 à l'IUT, 16 à l'UF SDI, 14 à l'UF de Physique, 5 à Bordeaux INP.

Les supports MCE seront attribués par les composantes de formation, lors d'une réunion programmée le 16 juillet prochain.

➤ **Bilan du comité de suivi**

Lors de l'appel pour le comité de suivi lancé en avril à tous les doctorants actuellement en 1<sup>ère</sup> année (inscription avant 2021) et en 2<sup>ème</sup> année, 199 doctorants ont été sollicités pour rendre leur rapport d'étape et pour un entretien individuel.

Au 12 juillet 2021, 197 doctorants avaient remis leur rapport d'étape qui ont été transmis aux responsables de spécialités par l'école doctorale et ces derniers ont établi un compte-rendu, à l'issue de l'entretien individuel.

Comme l'an dernier, 5 heures de service SGSE sont accordées à tous les membres du comité de suivi pour leur travail.

➤ **Élection de la direction de l'ED SPI pour le contrat quinquennal 2022-2027**

Pour rappel, l'ED SPI avait lancé le 14 avril dernier un appel à candidatures pour la désignation d'un(e) Directeur (ou Directrice) pour le futur contrat concernant la période 2022-2027.

Les deux candidates ont été invitées à présenter leur projet et un vote a été organisé à bulletin secret. Les membres du conseil ont élu l'une d'entre elles (9 voix contre 8) future directrice de l'ED SPI, à compter de janvier 2022.

Le procès-verbal d'élection sera transmis au collège des Ecoles Doctorales pour validation par le Président de l'Université de Bordeaux.

---

**Objet :** Conseil ED SPI

**Date :** Mercredi 22 septembre 2021, 14H00-15H30

**Présents :** Alexia Bailleul, Jean-Luc Battaglia, Brigitte Bordes, Thomas Brunet, Audrey Giremus, Franck Gobet, Corine Mathonière, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Mariann Touzac, Valérie Vigneras.

**Invité :** Nathalie Malbert.

**Excusés :** Emmanuel Di Folco, Nathalie Labat, Delphine Lacanette, Jean-Luc Lachaud, Philippe Tamarat.

**Absent :** Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Henri Bertin, Jérôme Cayssol, Yann Deval, Vincent Fortin, Francis Hardouin, Bertrand Laine, Brahim Lounis, Tosin Omoya, Jean-Luc Pozzo, Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Dorian Vert, Aloïs Würger.

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient invités à ce conseil.

---

### **1. Analyse des demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR et à l'ADT.**

Cinq candidats avaient été préalablement reçus par le directeur de l'école doctorale et ont présenté des dossiers pour lesquels des rapporteurs internes ont été sollicités.

Les rapporteurs présents font état des dossiers, ou le rapport est lu par le directeur de l'école doctorale en cas d'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale transmet toutes ces demandes avec un avis très favorable.

Ces demandes seront présentées au Conseil ACadémique Restreint du 6 octobre 2021.

Pour information, sur l'année civile 2021, l'ED SPI aura donné des avis favorables pour 20 demandes d'autorisation à l'inscription l'HDR + 1 demande indépendante d'ADT.

Les prochaines candidatures à l'autorisation d'inscription HDR / ADT seront examinées lors d'un conseil d'ED en février 2022. Les candidats sont invités à prendre contact auprès de l'ED SPI avant la fin de l'année 2021.

## 2. Point sur les inscriptions des candidats retenus sur un contrat doctoral UBx

Le directeur de l'ED SPI précise l'état d'avancement de l'inscription de chaque candidat sélectionné sur contrat doctoral UBx et validé au conseil de l'ED de juillet dernier. Tous ont commencé leurs démarches administratives sur ADUM, voire même sont inscrits.

## 3. Visite HCERES

Le directeur de l'ED SPI présente le programme de visite par un comité d'experts HCERES qui aura lieu le mercredi 29 septembre après-midi.

En raison du contexte sanitaire actuel, la visite aura lieu en distanciel.

- **14h30 - 15h30**

Présentation du bilan et du projet de l'ED.

par sa direction (20 min) en présence des membres du Conseil de l'ED et des représentants des établissements, suivie d'une discussion (40 min).

- **15h45 – 16h45**

Discussion (en l'absence de la direction de l'ED) entre le comité et un panel représentatif (en nombre et profil) de doctorants/docteurs de l'école.

- **17h30 – 18h30**

Discussion entre le comité et la direction de l'ED.

Un appel a été lancé auprès des doctorants et des docteurs pour la discussion avec le comité et 26 d'entre eux, représentatifs des trois années et des cinq spécialités ont accepté de participer.

## 4. Points divers

➤ **Retour sur les attributions MCE (mission complémentaire enseignement) pour l'année universitaire 2021-2022 :**

Cette année, 56 doctorants ont candidaté à une mission complémentaire enseignement :

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

Nombre total candidatures	Composantes demandées	
<b>56</b> <b>19</b> : 1 <sup>ère</sup> année, <b>22</b> : 2 <sup>ème</sup> année, <b>15</b> : 3 <sup>ème</sup> année	UF SDI	IUT
	<b>18</b>	<b>16</b>
	UF Physique	Autre (UF STE, IOGS...)
	<b>13</b>	<b>5</b>
	Bordeaux INP	
	<b>4</b>	

Au moins 53 doctorants bénéficieront d'une MCE accordée à hauteur de 64H ou 32H dans une seule composante, ou de 2x32H dans 2 composantes différentes.

**Retour des composantes : 53 doctorants bénéficiaires d'une MCE (données juillet)**

Composantes :	Nb de MCE accordées :	
	64 h	32 h
IUT	11	4
UF SDI	9	9
UF Physique	1	13
Bordeaux INP / IOGS / UF STE	3 / 1 / 1	1 / 0 / 1

➤ **Bilan du comité de suivi individuel :**

Le directeur de l'ED SPI précise le bilan des entretiens des doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année (avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2021) et en 2<sup>ème</sup> année.

Pour rappel, 199 doctorants ont été sollicités pour rendre leur rapport d'étape et pour un entretien individuel.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

Au 20 septembre 2021, tous les entretiens ont été effectués avec remise d'un compte-rendu par le comité de suivi individuel (composé des responsables de spécialités de thèse).

	APN	LMN	APSI-IC	ELN	MECA
Nombre de rapports d'étape reçus	25	43	40	52	39
Nombre de doctorants concernés	25	43	40	52	39
% de doctorants consultés	100	100	100	100	100

Les membres du conseil ont souhaité qu'à partir de 2022, les doctorants inscrits entre janvier 2021 et juin 2021 puissent eux aussi bénéficier d'un entretien annuel avec le comité de suivi individuel afin de s'assurer du bon démarrage de leur thèse et pour les sensibiliser aux attentes de l'école doctorale, notamment sur l'importance du suivi de formations.

Les doctorants actuellement en 3<sup>ème</sup> année qui ne soutiendraient pas avant la fin de l'année civile, ont été sollicités par l'école doctorale pour remettre leur rapport d'étape annuel avant le 1<sup>er</sup> octobre et avoir un entretien avec le comité de suivi individuel (CSI) afin d'examiner leur demande de réinscription en 4<sup>ème</sup> année.

Les réinscriptions, qui devront être finalisées avant le 3/11/2021, se feront sur la base d'un avis positif du CSI et d'un complément de financement. En l'absence de complément de financement, la réinscription se fera au fil de l'eau et sera conditionnée, comme chaque année, par la délivrance d'un manuscrit validé par le directeur de thèse.

➤ **Point sur les inscriptions / réinscriptions pour l'année universitaire 2021-2022 :**  
(données au 20 septembre 2021)

Inscriptions/ réinscriptions 2020-2021	1 <sup>ère</sup> année CD MESRI	1 <sup>ère</sup> année autre financeur	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année et plus
Validés par l'ED	11	13	153	7
En cours de démarche / relancés par mail	8	10	43	74 + 8
Total attendu :	19	-	196	89

Date limite pour les réinscriptions administratives : 3 novembre 2021.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

➤ **Revalorisation LPR :**

La loi de programmation de la recherche (LPR) prévoit une augmentation progressive des contrats doctoraux de 6 % par an pendant 5 ans. Cette revalorisation ne devrait concerner que les doctorants contractuels nouveaux entrants à la rentrée 2021.

➤ **Journée de rentrée des nouveaux doctorants :**

Comme chaque année, cette journée qui se déroulera le 19 Novembre 2021 se déclinera en deux parties :

- le matin (amphi Agora - domaine du Haut-Carré) : rentrée solennelle des nouveaux doctorants, toutes écoles doctorales confondues, par le collège des écoles doctorales
- l'après-midi (Amphi 1 - ENSCBP Bât. A) : réunion d'accueil des nouveaux doctorants (et de leur directeur de thèse) par l'ED SPI avec présentation des missions, du fonctionnement et des activités de l'ED.

➤ **Calendrier :**

Octobre 2021	<b>Vendredi 1<sup>er</sup></b> : date limite remise rapport d'étape inscription 4 <sup>ème</sup> année
Novembre 2021	<b>Mercredi 3</b> : date limite pour les réinscriptions administratives
	<b>Vendredi 19</b> : journée de rentrée des nouveaux doctorants
Décembre 2021	<b>2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> semaine</b> : conseil ED SPI
Janvier 2022	Nouvelle direction de l'ED SPI
Mars 2022	<b>Samedi 5</b> : cérémonie de remise de diplôme des docteurs 2021 *
	<i>Date à préciser</i> : Journée de l'ED SPI

\* au Pin Galant (Mérignac)

---

Objet : Conseil ED SPI

Date : Mercredi 15 décembre 2021, 09h30-11H30  
(en visioconférence et en présentiel, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19)

Présents : Henri Bertin, Brigitte Bordes, Thomas Brunet, Yann Deval, Brian Dusolle, Vincent Fortin, Franck Gobet, Francis Hardouin, Delphine Lacanette, Éric Mével, Xavier Moreau, Tosin Omoja, Dorian Vert, Valérie Vigneras.

Invités : Jean-Luc Battaglia, Yves Chemisky, Laurent Cognet (*représentant Philippe Bouyer*), Emmanuel Di Folco, Fabien Dorchies, Nathalie Labat, Nathalie Malbert, Éric Mével, Fabrice Piquemal, Fabio Pistolesi, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Mariann Touzac, Ionel Vechiu (*représentant Nadine Couture*), Cécile Zakri.

Excusés : Alexia Bailleul, Jean-Luc Lachaud, Corine Mathonière, Sylvie Renaud.

Absents : Benoît Appert-Colin, Jean-Christophe Batsale, Stéphane Baste, Pascal Bordé, Jérôme Cayssol, Audrey Giremus, Bertrand Laine, Brahim Lounis, Jean Oberlé, Jean-Luc Pozzo, Gérard Vignoles, Aloïs Würger.

Les directeurs d'unités et les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés à ce conseil.

---

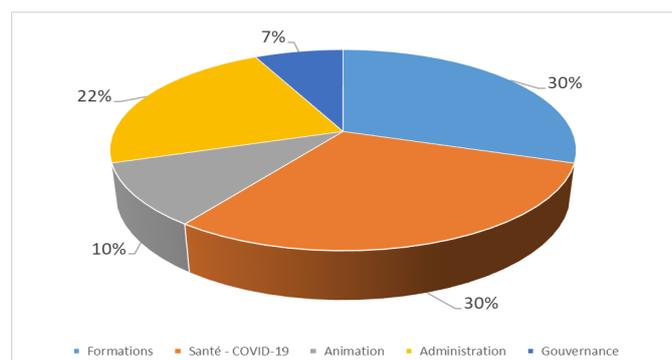
## 1. Bilan 2021 ED SPI

Cette dernière réunion du conseil de l'ED SPI en 2021 commence par un bilan de l'année écoulée concernant différents aspects : budget, statistiques de soutenances, effectifs doctorants/titulaires de l'HDR et internationalisation.

### ➤ Budget 2021 / Notification 2022

#### Budget 2021

La somme allouée à l'ED SPI s'élevait à 29 995 € (réserve prudentielle de 5% par rapport à 2020).



Un montant de 10 928 € a été dépensé sur les items suivants :

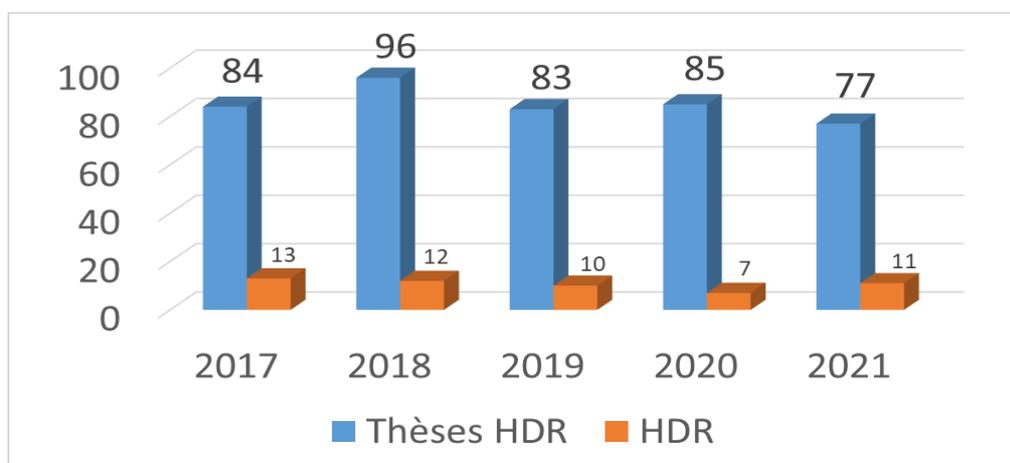
- . Formations (formations disciplinaires, comité de suivi)
- . Aide psychologique - COVID-19
- . Animation scientifique (journée ED, BEE Week 2021)
- . Administration (bureautique, fournitures)
- . Gouvernance (missions, réseau REDOC)

En 2021, comme l'an dernier, du fait du contexte sanitaire, l'ED SPI n'a pas pu lancer son appel à soutien financier pour une mobilité internationale. Par ailleurs la journée de l'ED s'est déroulée en distanciel, limitant ainsi les dépenses.

En 2022, le montant alloué à l'ED SPI sera reconduit à l'identique avec maintien de la réserve prudentielle.

Suivant l'évolution de la situation, l'appel à la mobilité des doctorants à l'international sera de nouveau proposé en 2022 pour un montant à évaluer en Juillet prochain.

➤ **Évolution des soutenances de thèses et HDR sur 3 ans :**

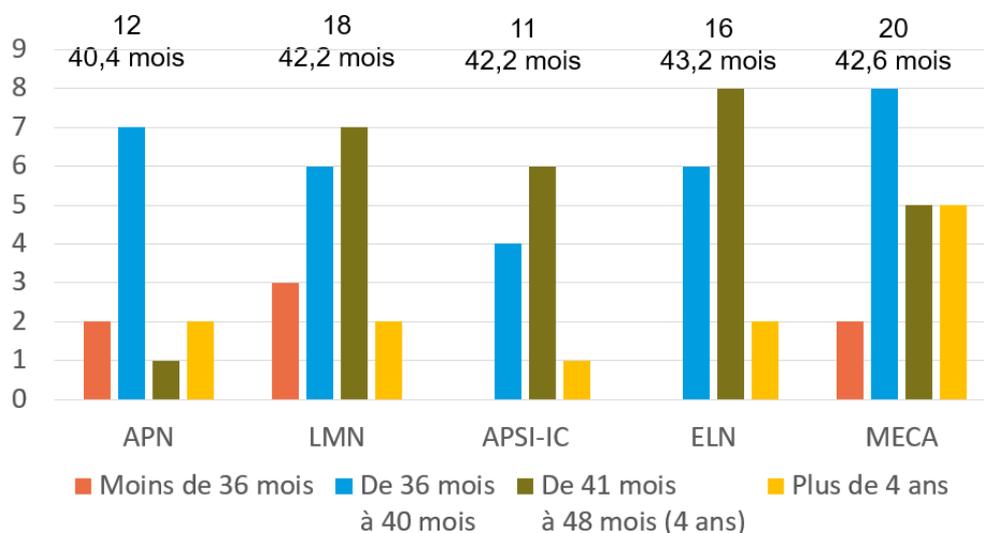


Durée moyenne des thèses (2021) : 42,2 mois (contre 41,3 mois en 2020). Le report, suite au contexte sanitaire, de certaines soutenances pour le premier trimestre 2022 explique en partie la hausse de cet indicateur par rapport à l'an dernier.

La répartition des durées de thèse en fonction des spécialités est représentée ci-dessous et montre une certaine disparité selon les champs disciplinaires.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209



Pour rappel, nous avons eu à traiter 20 demandes d'autorisations d'inscription à l'HDR et 1 seule demande ADT en 2021. Le confinement de l'an dernier a certainement contribué au report des demandes d'HDR cette année (+ 13 par rapport à 2020).

➤ Bilan des publications des docteurs 2021 :

Les 77 docteurs ayant soutenu en 2021 ont contribué à :

- ✓ 106 publications de rang A (IF ≥ 1)
- ✓ 74 autres publications écrites
- ✓ 100 communications orales
- ✓ 4 brevets

Le nombre de docteurs ayant contribué aux différents types de communications se répartit selon les statistiques suivantes :

Publications rang A (IF ≥ 1)	Uniquement autres publications	Uniquement communications orales
51 docteurs (66 %) dont 37 docteurs en 1 <sup>er</sup> auteur (48 %)	17 docteurs (22 %)	5 docteurs (6 %)

Ces informations reflètent les communications à la date de soutenance de la thèse et ne prend pas en compte les résultats qui sont diffusés ou publiés postérieurement.

Seuls 2 doctorants n'avaient aucune communication au moment de la soutenance de leur thèse. Ces statistiques sont plutôt positives et conditionner l'autorisation de soutenance à au moins une

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

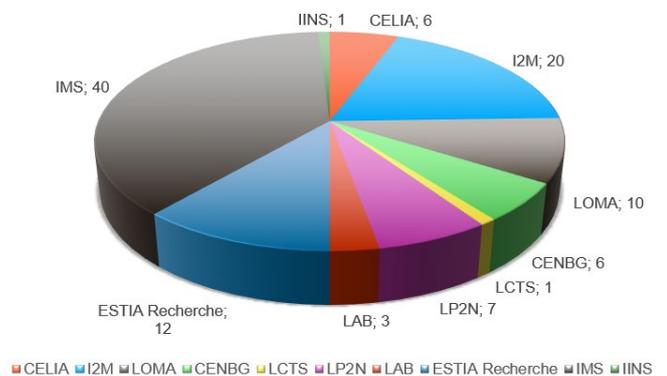
communication pré-soutenance ne semble toujours pas se justifier à ce jour. Il est néanmoins rappelé régulièrement aux doctorants que les communications sont les moyens de valoriser leurs travaux de thèse et de les intégrer à ceux de la communauté internationale.

Notons par ailleurs que le nombre de communications orales a chuté également de près de 50% par rapport aux autres promotions, cette évolution étant très certainement liée à la situation sanitaire et le report ou la réorganisation d'un grand nombre de conférences et congrès.

➤ **Bilan des 1ères inscriptions en 2020/2021 :**

106 nouveaux doctorants (dont 40 de nationalité étrangère).

Répartition des nouveaux doctorants (2020-2021)  
par laboratoire :



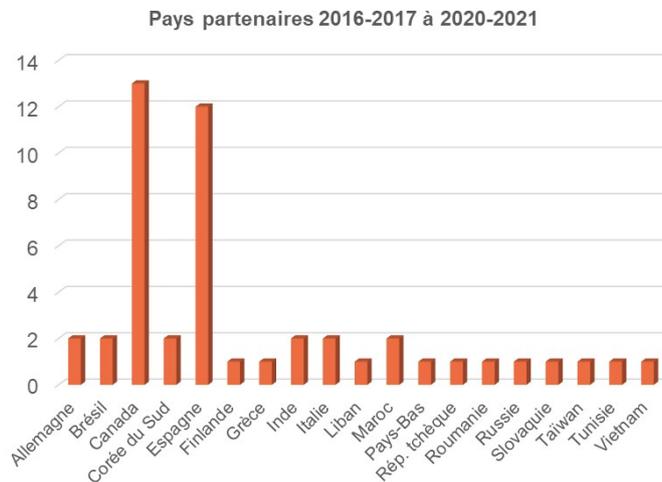
➤ **Bilan des cotutelles établies entre 2017 et 2021 :**

Entre 2017 et 2021, 48 nouvelles cotutelles ont été établies entre l'université et 29 établissements partenaires différents à l'étranger :

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
13	16	6	6	7

Bien que l'évolution du nombre de cotutelles soit à la baisse depuis deux ans (sans doute en partie en lien avec la crise covid), l'ED SPI reste une école doctorale très active dans ce domaine dans notre université.

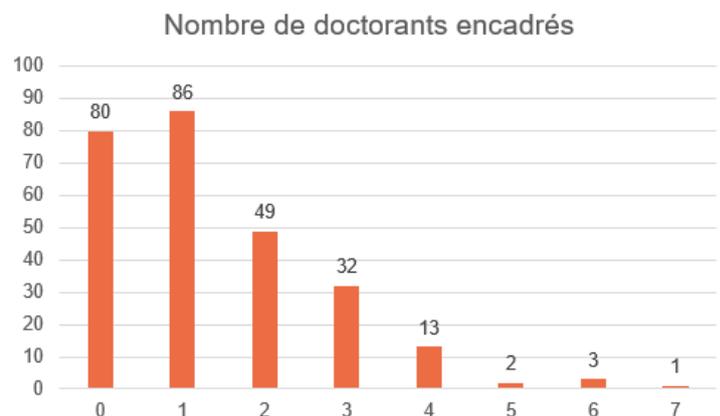
Deux pays, le Canada et l'Espagne se dégagent nettement parmi les pays partenaires en raison de rapports privilégiés avec l'université du Pays Basque et certaines universités Canadiennes (notamment l'université de Sherbrooke).



➤ L'ED SPI en chiffres (au 6 Décembre 2021) :

- . Nombre de doctorants : 356 inscriptions finalisées.
- . Nombre d'abandons en 2021 : 6 déclarés soit un taux de 1,7 % (en baisse par rapport à l'an dernier). Parmi ces 6 doctorants, 3 ont décidé de se réorienter professionnellement, 2 se sont démotivés en fin de 3<sup>ème</sup> année, enfin un dernier doctorant a démissionné à la suite de deux rapports défavorable sur son manuscrit de thèse.
- . Potentiel d'encadrement : 266 HDR
- . Taux d'encadrement moyen : 1,33
- . Nombre HDR sans doctorant : 80

Notons que parmi ces 80 HDR sans doctorant, la moitié relève du domaine de la physique où les guichets de financement de thèse sont plus restreints que dans les sciences de l'ingénieur. Par ailleurs, la proportion entre chercheurs et d'enseignant-chercheurs est équilibrée.



**Collège des écoles doctorales**

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**  
N°209

- . Nombre de doctorants recensés en 4<sup>ème</sup> année et plus (pour 2021-2022) : 70 dont
  - 31 doctorants ayant déclaré leur soutenance prévue entre janvier et mars 2022 : inscrits
  - 23 doctorants en "fausse" 4<sup>ème</sup> année (*1ère inscription entre janvier et juin 2019*) : inscrits
  - 8 doctorants en 4<sup>ème</sup> année avec financement : inscrits
  - 1 doctorant en 6<sup>ème</sup> année sans financement mais soutenance prochainement : inscrit
  - 3 doctorants avec réinscription administrative non finalisée (absence de paiement des frais d'inscription)
  - 2 doctorants en 4<sup>ème</sup> année sans financement : inscription conditionnée au dépôt du manuscrit
  - 2 doctorants avec peu d'informations.

## **2. Enquêtes sur le devenir des docteurs**

L'école doctorale SPI a mené une enquête sur le devenir professionnel des docteurs 2020 (1 an après leur soutenance de thèse) et l'OFVU (Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire) a mené une enquête sur le devenir des docteurs ayant soutenu en 2017 (3 ans après leur thèse). La synthèse des résultats est présentée ci-dessous.

### **➤ Enquête ED – devenir des docteurs 2020 :**

85 doctorants ont soutenu leur thèse en 2020 et tous ont répondu à l'enquête menée par l'école doctorale sur leur devenir à 12 mois (soit un taux de réponses de 100 %).

1 an après leur soutenance de thèse :

- 89 % des docteurs (79) ont un emploi (dont 51 % en CDI), post-doctorat inclus.
- 28 % des docteurs (25) sont en post-doctorat.
- 11 % des docteurs sont en recherche d'emploi (8) ou en reprise d'études (1).

Notons la présence d'un créateur d'entreprise.

### **➤ Enquête OFVU – devenir des docteurs 2017 :**

84 doctorants ont soutenu leur thèse en 2017 et 67 docteurs ont répondu à l'enquête menée par l'université de Bordeaux sur leur devenir à 36 mois (soit un taux de réponses de 79,8 %).

Au 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

- 87 % des répondants ont un emploi (dont 79 % en CDI) et environ 1/3 sont à l'étranger.
- 14 % sont encore en situation de post-doc.
- 11 docteurs ont demandé la qualification CNU et 10 docteurs l'ont obtenue.

### 3. Retour HCERES

Les conclusions du rapport de l'HCERES sont présentées et commentées par les membres du conseil.

#### Points forts

- Qualité de l'adossement scientifique.
- Animations riches et appréciées des doctorants (journée de rentrée, de l'ED etc.).
- Très bonne ouverture internationale, site Web en anglais, action en faveur de la mobilité.
- Excellente employabilité (parmi les répondants).

#### Points faibles

- Composition et prérogatives du bureau inadaptées et trop étendues (recrutement, comité de suivi et autorisation de réinscription).
- Comités de suivi non conformes et ne répondant pas aux attendus des doctorants.
- Capacité d'identification insuffisante des situations de conflits et autres difficultés des doctorants.
- Pas d'audition pour l'admission en doctorat.

### 4. Évolution des statuts de l'ED SPI

Pour le début du prochain contrat quinquennal, les statuts des écoles doctorales vont être modifiés afin de prendre en compte l'évolution du paysage de notre université ces 5 dernières années. Concernant notre école doctorale, les modifications de statut devraient porter avant tout sur la composition du conseil décrit dans les articles 9 et 10. Le conseil pourrait évoluer de 20 à 22 membres avec notamment un représentant supplémentaire compte tenu des deux départements SIN et SMR dont relève notre ED. Afin de respecter l'arrêté du 25 Mai 2016, une personne supplémentaire doit également être présente. Des interrogations subsistent pour savoir si cette personne doit relever des doctorants élus ou des membres extérieurs à l'ED. Des discussions prochaines avec le collège des EDs et les services juridiques de l'université permettront d'avancer sur ce dossier.

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

**Article 9 : Composition du conseil**

- Le conseil est composé de **22 membres** dont :
- **13** représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche concernées dont **deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens** :
  - › Le directeur
  - › Le directeur adjoint de l'ED ;
  - › Le directeur du département Sciences de l'Ingénierie et du Numérique (SIN) ou son représentant
  - › Le directeur du département Sciences de la Matière et du Rayonnement (SMR) ou son représentant
  - › 6 représentants des unités de recherche des départements SIN et SMR
  - › 2 BIATSS
  - › 1 représentant de Bordeaux INP
- **5 ou 4 doctorants élus** parmi et par les doctorants inscrits à l'école doctorale;
- **4 ou 5 membres extérieurs à l'école doctorale** :
  - › Le directeur de l'école doctorale Sciences chimiques ou son représentant ;
  - › Un représentant du CEA/CESTA ;
  - › Deux ou trois représentants du monde socio-économique

**Article 10 : Modalités de désignation des représentants des unités et équipes**

- 6 représentants dont 2 rattachés à l'unité de recherche IMS, 2 à l'unité de recherche I2M et 2 au département SMR sont désignés par les directeurs des unités et du département SMR.
- Les représentants des unités ou équipes de recherche sont des personnels enseignants-chercheurs ou chercheurs autorisés à encadrer, au titre d'une habilitation (HDR) ou d'une autorisation d'encadrement temporaire (ADT).

**5. Direction adjointe de l'ED SPI**

Un enseignant-chercheur, professeur des universités au sein du laboratoire I2M se présente et expose ses motivations pour le poste de directeur adjoint de l'ED SPI. Un vote d'adhésion a été réalisé à l'unanimité des membres du conseil présents.

## 6. Les contrats doctoraux 2021 - Ventilation (sujet / mérite)

### ➤ Campagne "Doctorat International IdEx 2022" :

Comme l'an dernier, compte tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas d'appel 2022 sur le volet "Thèse en partenariat international sur destinations ciblées".

En revanche, un "Winter call mobilités internationales" sera lancé en janvier 2021.

### ➤ Contrats doctoraux d'établissement (MESRI)

Pour 2022, le nombre de contrats doctoraux alloués à l'ED n'est pas encore connu.

Des discussions sont en cours au niveau du collège des écoles doctorales concernant le contingent des contrats doctoraux de l'université de Bordeaux. La répartition des supports sera communiquée aux EDs début janvier.

Les autres appels ("Interdisciplinaire", "Handicap" et "Doctorat intelligence artificielle") seront reconduits ; lancement des appels par le collège des écoles doctorales, la première semaine de janvier 2022.

Si le nombre de contrats doctoraux alloués à l'ED SPI était de 18 comme l'an dernier, il est convenu de conserver le même arbitrage acté en 2021 par le conseil, à savoir :

- 12 allocations sur "sujet" avec priorité donnée aux HDR sans thèse ou sans thèse MESRI
  - o sélection des dossiers par l'ED en février/mars 2022
- 6 allocations sur "mérite" avec constitution d'une liste complémentaire sur laquelle l'ED pourra s'appuyer le cas échéant.
  - o sélection des candidats en juillet 2022.

### ➤ Candidatures CSC (China Scholarship Council):

L'école doctorale a reçu, comme l'an dernier, 13 propositions de sujets, toutes éligibles, et les a validées sur ADUM.

Unité de recherche	Nombre de sujets
CENBG	1
CRPP	1
LOMA	3
LP2N	4
IMS	2
I2M	2

- Date limite recherche de candidats : **18 janvier 2022**
- Date limite instruction ED et FSD : **4 février 2022**
- Transmission CED aux candidats : **février-mars 2022**
- Dépôt dossier du candidat au CSC : **mars-avril 2022**
- Sélection CSC et résultats CED : **mai-juin 2022**

**Collège des écoles doctorales**

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur  
N°209

**7. Dates à retenir**

➤ **Calendrier des réunions du conseil de l'ED en 2022**

<b>Fin février</b>	Examen des dossiers d'inscription HDR / ADT
<b>En mars</b>	Examen des dossiers des différents appels CD
<b>Fin mai</b>	Examen des dossiers d'inscription HDR / ADT, examen des dossiers de candidatures étudiants sur CD
<b>Juillet</b>	Examen des dossiers de candidatures étudiants sur CD
<b>Fin septembre</b>	Examen des dossiers inscription HDR/ ADT
<b>Décembre</b>	Bilan 2022

➤ **Autres dates en 2022**

<b>Samedi 5 mars 2022</b>	Cérémonie des docteurs 2021 et 2020 (Pin Galant, Mérignac)
<b>Mercredi 30 mars 2022</b>	Journée annuelle de l'ED SPI (Domaine du Haut-Carré)
<b>Mai/juin 2022 ?</b>	Comités de suivi de thèse